

Ministère des Travaux Publics  
Et des Infrastructures de Base  
Direction des Travaux Publics  
de la wilaya de Tipasa

وزارة الأشغال العمومية  
و المنشآت القاعدية  
مديرية الأشغال العمومية  
لولاية تيبازة

POS AU1 Cité Administrative Tipasa.  
LE NIF DE LA DTP : 408015000042098

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°.....11...../2026

La Direction des travaux publics de la wilaya de Tipasa lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **Réalisation d'un échangeur sur la Voie Express Bouismail-Cherchell au niveau de Tipasa.**

Le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse à toutes les entreprises satisfaisant obligatoirement aux critères suivants :

**1- CAS D'UN SOUMISSIONNAIRE SEUL :**

A- **Capacités professionnelles :** Avoir un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie Huit (08) ou plus activité principale Travaux Publics et ayants le code N° 345-4212 en cours de validité au jour d'ouverture des plis.

**B- Capacités techniques :**

**B.1 Références professionnelles:** Avoir déjà réalisé au minimum :

- ✓ Un (01) projet portant sur la réalisation d'un ouvrage et
- ✓ Un (01) projet portant sur l'aménagement d'un échangeur

Justifiés par une attestation de bonne exécution englobant les deux projets à la fois ou deux attestations de de bonne exécution chacune avec son projet, délivrées par un maître d'ouvrage public.

C- **Capacités financières :** Le soumissionnaire doit présenter les bilans ou les chiffres d'affaires des trois (03) dernières années pour un moyenne de : (150 000 000,00 DA) ou plus, Justifié par les bilans ou C20 visés par les services des impôts

**2- CAS DES ENTREPRISES AGISSANT EN GROUPEMENT :**

A- **Capacités professionnelles :** Tous les membres du groupement doivent être qualifiés en travaux publics (activité principale) ; le chef de file doit avoir un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie Huit (08) ou plus activité principale Travaux Publics et ayants le code N° 345-4212 en cours de validité au jour d'ouverture des plis, les autres membres du groupement doivent avoir un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie Sept (07) ou plus activité principale Travaux Publics en cours de validité au jour d'ouverture des plis.

**B- Capacités techniques :**

**B.1 Références professionnelles:** Avoir déjà réalisé au minimum :

- ✓ Un (01) projet portant sur la réalisation d'un ouvrage et
- ✓ Un (01) projet portant sur l'aménagement d'un échangeur

Justifiés par une attestation de bonne exécution englobant les deux projets à la fois ou deux attestations de de bonne exécution chacune avec son projet (au nom chef de file ou au nom des membres du groupement), délivrées par un maître d'ouvrage public.

C- **Capacités financières:** Le groupement doit avoir présenté ( au nom du chef de file ou au nom des membres du groupement) un chiffres d'affaires des trois (03) dernières années pour une moyenne de 150 000 000,00 DA, Justifié par les bilans ou C20 visés par les services des impôts

**Remarque : Le soumissionnaire doit obligatoirement joindre un planning des travaux cacheté et signé par sons soin, comprenant un système de travail en rotation 3x8 heures.**

-Sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Travaux Publics, POS AU1 cité administrative Tipasa, le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné.

La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15) jours** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse nationale écrite ou

électronique jusqu'à 12h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 12 h 00 mn.

Les offres seront déposées à la **Direction des Travaux Publics de la wilaya de Tipasa, cité administrative Tipasa**. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière» selon le cas. Les enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offres n° et l'objet de l'appel d'offres».

### **A Madame la Directrice des Travaux Publics de la wilaya de Tipasa**

#### **Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :**

#### **Réalisation d'un échangeur sur la Voie Express Bouismail-Cherchell au niveau de Tipasa.**

Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluations des offres n° ...**44**...../2026

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

#### **1 / le dossier de candidature contient :**

1. Une déclaration de candidature signée et cachetée.
2. Une déclaration de probité signée et cachetée.
3. Statut de l'entreprise (EURL, SPA, SARL, SNC)
4. Certificat de qualification et classification professionnelles **catégorie Huit (08) ou plus activité principale Travaux Publics et ayants le code N° 345-4212 en cours de validité.**
5. Certificat de qualification et classification professionnelle **catégorie Sept (07) ou plus activité principale Travaux Publics** pour les autres membres du groupement **en cours de validité.**
6. La liste des moyens humains
7. La liste des moyens matériels destinés à l'exécution du projet justifié par les cartes grises et les contrats d'assurance pour matériel roulant en cours de validité et les factures d'achat pour le matériel non roulant avec un PV de huissier de justice daté moins de 03 mois.
8. Attestations de mise à jour de l'année en cours (CNAS, CASNOS, CACOBATH) photocopie
9. L'extrait de rôle en cours de validité, apuré ou avec échéancier.
10. Attestation de dépôt des comptes sociaux (pour les entreprises SNC, SARL, SPA, EURL).
11. Casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité, original ou photocopie.
12. Le registre de commerce (photocopie)
13. Carte d'identification fiscale (photocopie).
14. Les bilans ou les chiffres d'affaires des trois dernières années, justifiées par les bilans ou C20 visés par les services des impôts.
15. Numéro d'identification fiscale (photocopie).
16. Références professionnelles fournies par les maîtres d'ouvrages publics pour des travaux similaires réalisés. (Attestations de bonne exécution).
17. Protocole d'accord notarié en cas d'un groupement

#### **2 / : L'offre technique contient :**

- Une déclaration à souscrire signée et cachetée.
- Le cahier des charges paraphé, daté et signé avec la mention manuscrite « Lu et accepté ».
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application de la disposition de l'article 78 du présent décret.
- planning d'exécution des travaux.

#### **3 / : L'offre financière contient :**

- Lettre de soumission remplie, cachetée et signée.
- Bordereau des prix unitaires remplie, cachetée et signée.
- Le détail quantitatif et estimatif rempli, cachetée et signée.

Les modèles de la lettre de soumission, de la déclaration souscrire et de la déclaration de probité sont fixés par arrêté du ministre chargé des finances.

Les offres doivent être déposées auprès de la direction des travaux publics de la wilaya de Tipasa à l'adresse suivante :

POS AU1 Tipasa.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée de (90) quatre-vingt-dix jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 h00 mn au siège de la Direction Des Travaux Publics de la Wilaya de TIPASA. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure «14 h00 mn ».

**N B :** Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité.